

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 18

Artikel: L'exécice de la profession d'architecte au Brésil aujourd'hui
Autor: Farkasvölgyi, Istvan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-74988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

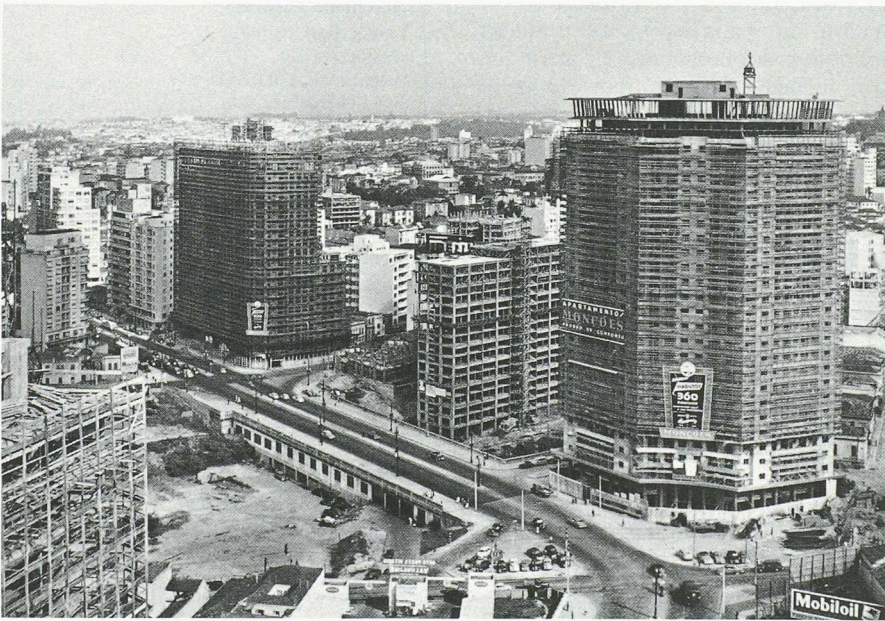
L'exercice de la profession d'architecte au Brésil aujourd'hui

par Istvan Farkasvölgyi

Les participants à notre voyage « Kaléidoscope brésilien », qui s'est déroulé du 21 juin au 2 juillet dernier, ont eu l'occasion de faire connaissance avec l'auteur de cet article, puisqu'il leur a servi de cicérone aimable et compétent lors de leur séjour à Belo Horizonte. Sous sa conduite, ils ont pu prendre le pouls de l'architecture contemporaine brésilienne.

Pour nos lecteurs qui n'ont pas eu la chance de prendre part à ce voyage, M. Farkasvölgyi évoque ici l'exercice de sa profession dans cet immense pays toujours en plein développement.

Rédaction



Brésil: pays fourmillant encore de possibilités pour les architectes (notre photo: Sao Paolo).

Belo Horizonte, capitale de l'Etat de Minas Gerais, 1983. Probablement plus de 1000 architectes habitent dans cette ville de deux millions d'habitants, qui n'a que 85 ans et dont la croissance annuelle oscille autour de 10%. Il existe environ une centaine de bureaux d'architecture — nombre relativement peu élevé si l'on considère que dans la plupart des cas ils ne fonctionnent qu'avec un seul architecte. Les deux écoles d'architecture forment moins de 100 jeunes architectes par an. Mais plus de la moitié d'entre eux ne dépend pas de l'exercice de la profession: ils ont d'autres activités ou d'autres moyens d'assurer leur subsistance. La grande majorité des architectes est employée surtout dans le secteur public, dans des entreprises de l'Etat ou bien se tourne du côté de l'enseignement.

L'architecte est nettement orienté par son école vers les secteurs de projet et de plan, avec des ramifications dans les arts plastiques, le dessin industriel et la politique. Il n'existe pas d'architectes spécialistes en projets de structure, et un nombre très restreint d'entre eux travaille dans la construction civile. Mais il

existe des maires, des députés, des dirigeants d'organismes de l'Etat et, dans tous les mouvements d'étudiants, les étudiants d'architecture occupent des positions en vue. La formation même de l'architecte a collaboré de façon négative aux tentatives qui ont été faites de créer des structures pour l'élaboration de projets complets autour de bureaux d'architecture, à l'époque propice du fameux « miracle brésilien », entre 1968 et 1976. Des bureaux d'importance moyenne, capables d'exécuter des projets dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du génie, se sont transformés aujourd'hui en divers petits bureaux spécialisés et indépendants qui, à l'occasion, opèrent ensemble.

Cette forme minime, mais authentique de professionnalisme libéral, qui réussit à produire à des coûts réduits, est menacée non pas tant par l'interférence de grands bureaux de projets (qui d'ailleurs traversent une phase difficile) que par la création de structures propres de projets dans les groupes du gouvernement et les entreprises de l'Etat qui occupent de plus en plus tous les espaces disponibles.

L'une des sources de travail, peut-être la plus importante, pour le professionnel libéral a toujours été le projet élaboré pour le gouvernement. Bien payé et bien exécuté, sans limitation aucune, même pas de coûts, il est à la base de la fameuse architecture brésilienne des années 50, qui créa la première grande génération d'architectes renommés de notre ère moderne, ainsi qu'une image irréelle de ce grand pays, tissu de contradictions.

Bien que pour beaucoup cette phase de l'architecture brésilienne reste encore la seule vraiment représentative, on assiste actuellement à un changement complet de tous les principes, obligeant l'architecte à se rapprocher de la réalité, définie par le marché, les coûts, la politique de la main-d'œuvre et l'utilisation adéquate de matériaux et de systèmes de construction dans des régions aux caractéristiques différentes.

Parmi les nouvelles sources de travail où la participation de l'architecte aujourd'hui est plus grande, la plus importante est celle du secteur du logement, considéré comme source permanente d'absorption de main-d'œuvre non qualifiée, activée par la demande constante et les diverses formes de financement, organisées par la Banque nationale du logement (BNH).

L'action de la BNH dans ce domaine du logement recouvre presque tous les secteurs, des programmes destinés aux personnes défavorisées des « favelas » et aux personnes de condition modeste, jusqu'au financement, octroyé dans des limites déterminées, de travaux entrepris par l'industrie privée de construction civile et qui est remis à l'acheteur après achèvement de la construction.

Le processus d'élaboration d'un projet complet, dans le domaine du logement, présente quelques particularités. Le plus souvent, un bureau est mandaté par un agent officiel de la BNH pour le secteur des coopératives, formées par des usagers dont le salaire familial est compris entre 3 et 10 salaires minima de la région.

Les terrains destinés aux HLM sont choisis parmi ceux disponibles sur le marché qui, à son tour, en détermine les prix. Il existe des propositions, formulées même par des architectes, de créer des formes légales pour l'expropriation de terrains à bas prix, actuellement inoccupés et situés dans des surfaces plus distantes, pour la formation de réserves disponibles à l'avenir.

Pour le choix des terrains, on étudie en détail des facteurs comme la situation, les voies d'accès et le transport, la distance au lieu du travail, les caractéristiques techniques du sol et de la topographie, l'infrastructure existante et les aspects de la législation. A l'occasion de l'élaboration des études, la prévision préliminaire des coûts d'exécution constitue un facteur primordial, parce

que la viabilité économique des travaux entrepris — déterminée par le prix des unités de logements défini au préalable — est déterminée par le coût, le prix du terrain et la façon d'en tirer le meilleur parti: nombre et type des unités de logements, type d'occupation du terrain, etc., fruit d'études élaborées.

Une fois la viabilité économique établie et les études approuvées par la BNH, les projets sont soumis à l'examen et à l'approbation de divers organismes de l'Etat, selon un processus complexe qui exige la présence constante des auteurs du projet.

L'exécution des travaux est suivie de près par le bureau mandaté jusqu'à la réception des travaux, accordée par les mêmes organismes qui avaient approuvé les projets correspondants. La phase actuelle de récession économique crée des conditions défavorables pour toutes les activités. Les deux objectifs principaux de la BNH — aussi bien le renforcement de l'industrie de la cons-

truction civile que la campagne pour l'accession à la propriété — dépendent d'une situation économique stable, surtout en ce qui concerne les problèmes des emplois et des salaires. En situation de crise, tout est stationnaire: le marché consommateur, les financements et les projets. Ces faits exigent une reformulation complète des objectifs et des moyens, en effectuant, s'il le faut, des changements profonds.

L'Etat de Minas Gerais s'enorgueillit de posséder une architecture coloniale baroque aux caractéristiques bien particulières et qui représente vraiment les arts nationaux de l'époque. Et même l'activité de l'exploitation minière et l'isolement entre les montagnes éloignées les unes des autres ont contribué à la formation du «mineiro» aux traditions politiques, économiques et artistiques profondément ancrées dans le passé. C'est cet Etat qui a été le moins touché par les courants migratoires de ces 100 dernières années; aujourd'hui il est ha-

bité par une population encore assez conservatrice.

Existe-t-il ou non la possibilité de créer ici des conditions qui seraient nécessaires à l'évolution et à la recherche de l'architecture au moyen d'une activité professionnelle adéquate? Cela dépend avant tout des architectes eux-mêmes. Les principaux facteurs prometteurs pour le futur ne manquent pas: la reconnaissance, dans des secteurs de plus en plus vastes de la société, de la valeur du travail de l'architecte et de la croissance du Brésil rendue possible par l'occupation d'immenses surfaces encore inhabitées. Bref, la crise économique ne va pas durer éternellement.

Auteur de l'article:

Istvan Farkasvölgyi
Architecte
Avenida Brasil 1831
Belo Horizonte

(Traduction: Agnès Goda, architecte
SIA, Genève.)

Industrie et technique

Les problèmes de l'industrie chimique suisse en 1982: rétrospective

L'année passée, l'industrie chimique suisse s'est vue confrontée à toute une série de problèmes. Contrairement aux pronostics, l'essor économique n'a pas encore commencé. Le faible taux de croissance économique, les intérêts élevés et la rentabilité insuffisante ne sont que quelques-uns des facteurs qui ont exercé une influence négative sur la marche des affaires. Par contre, c'est avant tout aux efforts visant à endiguer la progression des coûts que l'industrie chimique doit l'amélioration partielle de la situation des revenus. Pour surmonter les problèmes de l'avenir, il lui faut cependant des fonds actifs; les efforts de recherche et de développement revêtent donc à cet égard une signification d'autant plus grande.

La propagation du protectionnisme représente un problème toujours plus préoccupant pour l'industrie chimique. Un nombre croissant de nations industrielles réduisent les prix des produits industriels fabriqués par leurs ressortissants afin de favoriser les débouchés extérieurs. Pour cette raison, l'industrie chimique doit faire face à une concurrence toujours plus intense.

Du point de vue statistique, les entreprises chimiques sont parvenues à augmenter le volume des exportations vers un grand nombre de pays destinataires. En revanche, le paiement des produits fournis ainsi que le rapatriement d'une juste part des revenus sont devenus incertains ici ou là. Dans ce contexte, la couverture d'assurance de ces risques à l'exportation joue un rôle primordial, surtout du fait que

leur prise en charge par les entreprises touche visiblement aux limites de ce qui est raisonnable du point de vue de la gestion. Ce facteur est important si l'on considère que l'insolvabilité de différents pays et de clients importants pourrait persister. En raison de sa part importante des frais fixes, l'industrie chimique dépend d'une répartition géographique aussi vaste que possible des risques d'exportation. Dans ce contexte, la possibilité d'assurer les risques politiques et de transfert par le moyen de la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) est d'une importance primordiale.

Industrie pharmaceutique

La branche pharmaceutique a dû affronter également des problèmes difficiles au cours de 1982. Les interventions étatiques dans le domaine de la formation des prix et du volume des ventes de médicaments se sont renforcées dans le monde. Il s'agit avant tout de mesures socio-politiques qui mettent en cause le financement de la recherche pharmaceutique à long terme. Dans un grand nombre de pays, il n'a pas toujours été possible — pour les raisons citées — de parer à la hausse permanente des coûts de production. Par contre, quelques produits nouveaux présentant un haut facteur d'innovation ont fourni une contribution positive. Sur le plan national également, l'industrie pharmaceutique a dû faire face à de nombreux problèmes. Mentionnons dans ce contexte la révision totale de l'accord intercantonal sur le contrôle des médicaments et les nouveaux prospectus d'emballage qui sont réalisés dans le secteur des médicaments pour mieux satisfaire aux besoins des patients. Les négociations avec

l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) au sujet de la pratique à suivre en matière d'adaptations des prix au renchérissement se sont poursuivies. Bien qu'on ait enregistré quelques progrès dans ce domaine, on attend encore des résultats plus concrets.

La branche pharmaceutique a dû en outre s'occuper de la révision de l'assurance-maladie. Bien que l'industrie comprenne la nécessité de mettre sur pied un contrôle de prix destiné à empêcher les abus, elle est d'avis que les mesures proposées (fixation par l'Etat des prix des médicaments et limitation du remboursement des médicaments par les caisses-maladie) vont dans la mauvaise direction et qu'elles sont du moins en partie, contrairement à la Constitution.

Protection de l'environnement et attitude hostile vis-à-vis de l'industrie chimique

L'an passé, le projet de loi sur la protection de l'environnement a pris une importance considérable. L'industrie chimique a adopté une attitude positive à l'égard du projet de loi et des principes qu'il contient afin de protéger l'homme et son environnement naturel. Cependant, elle estime que la version actuelle, déjà approuvée par le Conseil national, doit être soumise à un examen plus critique. Les nouvelles dispositions, parfois très dures, rendraient plus difficile la situation des moyennes et petites entreprises qui représentent en Suisse un potentiel industriel considérable.

Par le biais d'une information objective, la Société suisse des industries chimiques (SSIC) a cherché à faire pièce à l'hostilité grandissante d'une certaine frange du public à l'égard de l'industrie chimique. Le grand public a été documenté sur les prestations positives de la chimie

à diverses occasions, notamment celle du centenaire de la SSIC en 1982 où les efforts dans ce domaine ont été intensifiés (spots publicitaires à la TV, journal «Chimie»).

Vie de la SIA

«Ascenseurs» Norme SIA 370/10, édition 1979

Questions apparues à l'usage

Depuis la mise en vigueur de la norme SIA 370/10 «Ascenseurs», la Commission 370 s'est vu adresser un certain nombre de questions concernant l'interprétation de certains points. Son groupe de travail I a discuté à fond des problèmes soulevés et a rédigé les réponses appropriées. Il s'agissait en particulier de préciser certaines exigences et de se prononcer sur la compatibilité des solutions proposées avec les exigences de la norme ainsi que leur application aux ascenseurs à entraînement hydro-électrique. Nous publions ci-après les questions reçues avec les réponses du groupe de travail, selon les interprétations qu'il en a élaborées. La SIA entend ainsi en informer entre autres les fabricants et les administrations publiques intéressées et fera suivre ultérieurement des informations complémentaires. Elle espère ainsi rendre service aux utilisateurs de la norme.

Balustrade sur le toit de la cabine, distance de sécurité

ad textes 3 041 et 3 042
(concerne aussi 6 08 3)

Question

«Selon 6 08 3, il faut munir le toit des cabines d'ascenseurs d'une balustrade d'une hauteur